ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º II-722

présenté par M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard, M. Evrard, Mme Le Pen et M. Pajot

ARTICLE 29

ÉTAT B

Mission « Défense »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	125 000 000
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	125 000 000	0
TOTAUX	125 000 000	125 000 000
SOLDE	()

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer 125M€ à l'action 06 du programme 178, c'est à dire l'action qui finance le surcoût lié aux OPEX.

La budget dégagé est alloué au programme 146, équipement des forces.